

de morphologie inflectionnelle. Le dialecte du Wellcome 542 correspond à celui de la région de l'East Midlands. Il n'est d'ailleurs pas anodin que ce codex fut utilisé comme l'une des bases textuelles du *Linguistic Atlas of Late Medieval English*.

Une numérisation d'excellente qualité (p. 49) dévoile le sublime verso du fol. 3^e et permet au lecteur de s'imprégner du codex avant de découvrir la version transcrite du texte sur 74 p. (2 151 lignes). Celle-ci se conclut par un glossaire de 51 p. qui s'avère être un outil précieux à la compréhension du texte et une bibliographie.

Cette édition est une source primaire précieuse dans le cadre de recherches en linguistique historique, pour une étude ecdotique mais également pour d'autres champs adjacents explorant notamment l'histoire de la médecine.

DINO MELONI

Tiranni e tirannide nel Trecento italiano, éd. Andrea ZORZI, Rome, Viella, 2013 ; 1 vol., 264 p. (*Italia comunale e signorile*, 5). ISBN : 978-88-6728-112-1. Prix : € 26,00.

Thème classique de l'historiographie médiévale italienne, le passage de la commune à la seigneurie dans les villes de la péninsule a fait l'objet d'une relecture radicale ces dernières années. Envisagés comme de simples idéaux-types, les deux régimes ont vu leur antagonisme « dédramatisé » (G.M. Varanini). La recherche a ainsi pu appréhender dans leur globalité hétérogène comme dans leurs évolutions chronologiques les différentes formes de domination personnelle et familiale qui s'exercèrent sur l'ensemble du monde communal, entre les XIII^e et XV^e siècles. L'enquête collective *Esperienze signorili cittadine* animée par J.C. Maire Vigueur et A. Zorzi de 2008 à 2012 a joué un rôle déterminant dans la réinterprétation de ces transformations politiques. Ses résultats ont notamment été présentés dans des ouvrages constituant les premiers livres de la collection *Italia comunale e signorile* à laquelle appartient le volume dédié à la tyrannie.

Ce recueil que dirige A.Z. regroupe neuf contributions en langue italienne. Chaque texte est suivi de la liste des sources utilisées. Les références bibliographiques complètes sont rassemblées en fin d'ouvrage, complétées par un index des noms de lieux et de personnes. Le tout forme un appareil dont la plupart des volumes collectifs de la collection est très heureusement dotée pour la commune utilité des chercheurs.

Le livre propose d'éclairer la pensée développée au Trecento sur le tyran à partir d'une typologie documentaire ouverte, non réduite aux textes théoriques « nobles » du droit ou de la politique. Les sources autres constituent le fondement de cinq contributions : loin devant les correspondances et les registres pontificaux analysés par S. Parent, les chroniques et les œuvres

littéraires si abondantes en Italie occupent la première place. Elles sont notamment l'objet des études fines de M. Zabbia et A.A. Montanari.

Dans la première moitié du XIV^e siècle, en un moment qu'A.Z. propose d'étudier comme la « mutation seigneuriale », un grand nombre de pouvoirs seigneuriaux prit un tournant autoritaire. Tandis qu'ils s'éloignèrent du consensus populaire et que l'expérience temporaire qu'ils devaient représenter au sein du cadre communal et, plus largement, de l'espace politique de la ville, parut irréversible, émergèrent de vifs débats autour de la tyrannie. Ils s'exprimèrent d'abord dans les termes moraux de la pensée aristotélico-thomiste pour qualifier de tyrannique tout mode de gouvernement, fût-il collégial et du « popolo », oublieux du bien commun. Ils n'associèrent qu'ensuite la tyrannie aux différentes formes personnelles du pouvoir, se banalisant à un moment où les institutions populaires sentirent leur existence menacée par les hégémonies individuelles et les luttes de factions parurent miner la cohésion même de la communauté (E.I. Mineo). D. Quagliani replace ce mouvement sur l'épaisseur d'une sédimentation conceptuelle dont les strates appartiennent autant à la littérature podestarile qu'aux références scripturaires, patristiques et décrétales. Mais il rappelle que la synthèse de Bartolo da Sassoferrato (également utilisée par B. Pio dans le volume) définissant vers 1350 la tyrannie comme un gouvernement opposé au droit reposait sur une casuistique. Une doctrine juridique cohérente de la tyrannie ne put donc émerger qu'à la suite des procès réels de la première moitié du siècle, nés de la violence des conflits politiques qui éclatèrent tant dans les villes elles-mêmes qu'entre leurs dirigeants et le pouvoir pontifical. Par son action depuis Avignon, en effet, la papauté joua un rôle décisif dans la cristallisation d'une définition qui tendit à associer seigneurie, tyrannie, *pravitas* et hérésie (S.P.). La tendance fut confortée dans le dernier tiers du siècle par l'activisme de Florence en lutte contre les Visconti, aboutissant au rejet des connotations neutres voire mélioratives du terme un temps utilisé par la propagande seigneuriale (A. Gamberini).

Les réactions des populations face aux évolutions du pouvoir seigneurial et les tentatives pour y mettre fin connurent de profondes évolutions. Peu spectaculaires car non violents, les départs volontaires, contraints ou négociés, du seigneur privé de ses soutiens politiques furent nombreux. J.C.M.V. souligne que rares furent les familles dont l'hégémonie dura plus de cinquante ans et put se muer en pouvoir dynastique. Il les estime à environ 10 % des cas recensés. Mais ce n'est qu'une fois ce stade atteint que les solutions extrêmes des révoltes armées contre leur domination durent être adoptées. Le tyrannicide se constitua alors comme pratique mais sa mise en œuvre resta somme toute rare.

L'attention portée par l'ouvrage à la contextualisation fine des problèmes que se posent les contemporains dans les termes de la tyrannie rend à la

notion sa plasticité et sa « force militante » (A.Z.). Elle est constituée assurément un grand apport à la recherche.

Jean-Baptiste DELZANT

Norbert KAMP, *Moneta regis. Königliche Münzstätten und königliche Münzpolitik in der Stauferzeit*, Hanovre, Hahnsche Buchhandlung, 2006 ; 1 vol., LIV–576 p. (*M.G.H., Schriften*, 55). ISBN : 978-3-7752-5755-8. Prix : € 70,00.

Ce livre est la publication tardive de la dissertation que N. Kamp († 1999) avait rédigée en 1957 sous la direction de P.E. Schramm. Ce travail, accessible seulement à quelques spécialistes, n'a jamais été remplacé. Pour le mener à bien, N.K. avait utilisé à la fois les sources écrites et les monnaies connues et il avait ainsi pu dresser un tableau d'ensemble de la frappe et de la politique monétaire des Staufens. À l'époque des souverains saliens, le droit de battre monnaie avait été, avec bien d'autres *regalia*, délégué aux seigneurs ecclésiastiques ; les monnaies épiscopales régionales avaient donc réduit à peu de chose la frappe monétaire royale ; seul l'atelier de Goslar gardait une véritable importance. Sur l'arrière-plan de cette situation, l'A. montre par toute une série d'études monographiques, notamment sur l'important atelier monétaire de Nuremberg, que les Staufens ont, dès le règne de Conrad III puis de façon accrue sous Frédéric I^{er}, pratiqué une politique de réactivation, d'acquisition ou de création d'ateliers monétaires ; cette politique est coordonnée avec des fondations de nouvelles villes, assez souvent dans le cadre d'un accord de co-seigneurie avec un évêque ou un abbé. N.K. met ainsi en évidence un lien étroit entre la politique monétaire et la politique territoriale des Staufens : il s'agissait à la fois de développer les terres royales administrées par des ministériaux et de favoriser un développement économique générateur de nouveaux revenus pour le souverain. N.K. avait inventorié 39 ateliers monétaires de ce type et leur nombre a été revu à la hausse par la suite. Les nouveaux deniers royaux se sont diffusés aux dépens des anciens deniers épiscopaux parfois en les imitant, parfois en créant un type nouveau : les deniers frappés par exemple à Nuremberg l'étaient aux dépens des deniers de Ratisbonne tandis que ceux frappés à Donauwörth et Schongau empiétaient sur le domaine du denier d'Augsbourg et ceux frappés dans les ateliers thuringiens de Mühlhausen, Saalfeld, Nordhausen et Altenburg venaient restreindre la zone de circulation des deniers frappés à Erfurt par l'archevêque de Mayence. Les évêques et les autres seigneurs territoriaux ont cependant tenté de contrecarrer cette politique royale. Dans les célèbres *confoederatio cum principibus ecclesiasticis* de 1220 et *statutum in favorem principum* de 1231, ils obtinrent de Frédéric II et de son fils Henri (VII) l'engagement de ne pas ériger dans leurs districts de nouveaux ateliers monétaires et douanes et également de supprimer tous les ateliers à la création desquels ils n'avaient pas donné leur accord et qui leur portaient